

Copie pour le B. 65.101.03

Papier du Chef du DPF

Berne, le 3 février 1948.

B.55.10.Allg.-KL.

ad A.450.2.-Bi/mb.

Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 13 janvier et vous félicite tant des résultats que vous avez obtenus lors des entretiens que vous venez d'avoir au State Department sur l'attitude des milieux gouvernementaux envers le Comité international de la Croix-Rouge, que pour la méthode qui vous a permis, très rapidement, de recevoir des éclaircissements aussi satisfaisants.

Il y a lieu de s'en réjouir et j'espère qu'après les assurances qui vous ont été données, la délégation gouvernementale qui représentera les Etats-Unis d'Amérique à Stockholm, cet été, recevra des instructions conformes. J'espère aussi que le Département d'Etat fera en sorte que la délégation de la Croix-Rouge américaine qui se rendra en Suède observe une attitude semblable. Des divergences de vues sur une question importante, exposées en public, à la XVIIe Conférence internationale de la Croix-Rouge, pourraient desservir également les deux délégations américaines. Si, en définitive, la Croix-Rouge des Etats-Unis mettait à cette occasion une sourdine à ses attaques contre l'institution de Genève, nous en serions heureux, puisque ces critiques risquent toujours d'affecter la position spéciale qu'a la Suisse dans ce domaine, même lorsqu'elles ne visent pas directement notre pays.

Les sondages entrepris en vue d'une convocation anticipée de la conférence diplomatique, pour donner suite au vœu des experts gouvernementaux réunis à Genève en avril 1946, ont produit, dans l'ensemble, un résultat négatif. La conférence diplomatique ne sera donc pas convoquée avant le 30 avril 1948, ni même avant la Conférence de Stockholm (20 - 30 août 1948), mais, vraisemblablement, comme le prévoient vos interlocuteurs américains, fin 1948 ou début 1949.

A ce sujet, je désirerais porter à votre connaissance les réponses que les Gouvernements de Londres,

Monsieur C. Bruggmann,  
Ministre de Suisse aux Etats-Unis,  
Washington.

Dodis



- 2 -

Moscou et Paris ont faites aux sondages effectués par nos légations sur la base de notre lettre-circulaire du 25 juin 1947. Je vous donne ci-joint copie des pièces dont nous disposons. En résumé, le Gouvernement britannique s'est déclaré prêt à participer, avant le 30 avril 1948, à une conférence diplomatique dont l'objet serait la révision des deux conventions de Genève de 1929 et de la Xe Convention de La Haye de 1907. Le Foreign Office estimait, en revanche, que les problèmes posés par la condition et la protection des civils en temps de guerre n'avaient pas pu être suffisamment étudiés pour pouvoir faire, à une date si rapprochée, l'objet d'une nouvelle convention.

La réponse soviétique vient de nous parvenir, elle est négative et exprime l'opinion que, conformément à l'usage, les problèmes soulevés par la révision des conventions soient tout d'abord débattus à la conférence ordinaire de la Croix-Rouge internationale, à Stockholm, avant qu'une conférence diplomatique en aborde l'examen.

Les autorités françaises, surtout préoccupées, semble-t-il, de l'attitude de l'URSS, n'ont pas répondu. Malgré l'échec subi à Moscou par l'initiative personnelle du Ministre Lamarle, en été 1947, - initiative dont M. Clattenburg s'était fait l'écho lors de son entretien avec M. Bisang - le Quai d'Orsay n'a pas abandonné l'idée d'une nouvelle réunion d'experts gouvernementaux, à laquelle assisteraient une délégation russe et aussi, peut-être, des représentants de la Yougoslavie. Bien au contraire, nous avons à faire aujourd'hui à un projet élaboré par le Ministre Bousquet et M. Lamarle et qui consisterait à réunir à Prague, à la fin d'avril, des experts gouvernementaux de l'Est européen et des autres Etats intéressés. Les invitations seraient lancées par le Gouvernement de Tchécoslovaquie et par la Suisse, laquelle agirait en tant que gérante des conventions de Genève, à la demande des Gouvernements de Paris, Londres et Washington.

Le fait que Moscou n'ait point participé à la réunion d'experts de Genève (avril 1947) en prétextant de d'une préparation insuffisante, que Belgrade ait renoncé à venir à Genève en excipant des divergences de vues qui l'empêchaient de collaborer avec le CICR dont il prétendait ne pas approuver les méthodes, a fait songer à Prague. Les avantages de cette capitale, comme siège de la réunion, seraient : premièrement, de ne pas effaroucher les puissances de l'Europe orientale et, deuxièmement, de permettre, lorsque le Gouvernement tchécoslovaque serait pressenti, de recueillir indirectement une indication sur l'attitude soviétique.

Les nouvelles qui nous parviennent de Paris au sujet de cette "initiative Bousquet", ainsi que nous l'ap-

- 3 -

*Londres et de*

pellierons, semblent montrer que les autorités de Washington et de Londres y sont favorables, mais qu'aucun accord n'est encore intervenu avec ces autorités sur le lieu où il conviendrait de réunir des experts. Malheureusement, d'autres soucis, d'autres négociations préoccupent les Français et les empêchent peut-être de vouer tous leurs soins à celle-ci, quelle qu'en soit l'urgence si l'on veut avoir des entretiens avant Stockholm. De plus, les indications fournies à notre Légation de Paris sont parfois si vagues qu'on est fondé à se demander si la question a été posée clairement au State Department et au Foreign Office. Si vous aviez la possibilité, sans en faire l'objet d'une démarche, d'apprendre la réaction des milieux gouvernementaux américains, cela nous serait utile, puisqu'il ne nous faut pas négliger l'éventualité où, les Français se trouvant empêchés de mener à bien le "projet Bousquet", nous devrions le reprendre à notre compte. Peut-être une conversation officieuse à ce sujet déclencherait-elle un rappel de Washington au Quai d'Orsay et hâterait-elle la conclusion de cette phase préliminaire qui a déjà beaucoup duré.

[Au risque d'être trop complet, j'attire cependant votre attention sur le fait que la XVIII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge ne pourra pas établir les textes définitifs des nouvelles conventions destinées à protéger les victimes de la guerre. Dans ce domaine, elle aura ainsi le rôle d'une préparation à la conférence diplomatique. Mais il peut ne pas être superflu d'étudier entre experts gouvernementaux les points de vues des puissances signataires des Conventions de 1929 ou de celles dont il conviendrait d'obtenir l'adhésion. De sorte que l'idée d'une réunion, à Prague ou ailleurs, ne doit pas être exclue d'emblée; même si les résultats de ces conversations étaient connus trop tard pour qu'en en tienne compte à Stockholm, ils faciliteraient en tous cas la tâche de la conférence diplomatique.

Plus brièvement, j'aimerais donc apprendre, si cela vous est possible :

- 1) quelles sont les chances de voir à Stockholm une délégation de la Croix-Rouge américaine moins agressive et dont les vues seraient plus semblables à celles du State Department.
- 2) quels sondages furent effectués à Washington par l'Ambassade de France dans l'affaire du "projet Bousquet" et les chances de succès qu'il y aurait à persévérer dans cette voie.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.